Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

# Épreuve E1 - B1 : Réalisation de plans d'exécutions

**Session 2010** • Code sujet : **E1 - B1** • Durée : **3 h** • Coefficient : **2**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


1. **Réalisation de plans d'exécutions** (1 question) — **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 4**


**Sujet officiel (PDF) :** https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U12 - Réalisation des plans d'execution/2010/BP Charpentier - U12 - Réalisation des plans d'execution - Session 2010 - 4-Sujet.pdf

## 1. Réalisation de plans d'exécutions

Le dossier présente un ouvrage de charpente, avec une perspective et plusieurs représentations techniques cotées. Ces documents graphiques constituent le support de l'épreuve de réalisation de plans d'exécutions.

**Question Dossier graphique. Étudier le dossier graphique de l'ouvrage de charpente dans le cadre de la réalisation de plans d'exécutions. La page fournie montre une perspective et des vues cotées, mais ne comporte pas de consigne numérotée distincte.**

La page 3 donne la perspective de l’ouvrage. La page 4 rassemble les plans d’exécution cotés : vue de l’ossature assemblée, vue en plan et détails de pièces. Lire les cotes sur la vue correspondante, repérer les éléments et leurs assemblages, puis vérifier leur position entre les vues avant de préparer les plans d’exécution. La perspective sert à comprendre la forme générale, mais les dimensions sont à relever sur les vues cotées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Page 3 : perspective de l’ouvrage. Page 4 : vues cotées de l’ossature et détails pour établir les plans d’exécution.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

**Bilan de l'épreuve :** Cette épreuve E1 - B1 du Brevet professionnel Charpente, session 2010, porte le code E1 - B1, dure 3 h et est affectée du coefficient 2. Le dossier concerne la réalisation de plans d'exécutions à partir d'un ouvrage de charpente représenté en perspective et par des vues cotées. Il mobilise la lecture et l'interprétation de documents graphiques techniques.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La perspective donne une représentation d'ensemble de l'ouvrage de charpente.
- Les vues cotées fournissent les dimensions indiquées dans le dossier graphique.
- La lecture croisée des représentations aide à comprendre la géométrie de l'ouvrage.
- Les plans d'exécutions doivent rester cohérents avec les documents graphiques fournis.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Relever les dimensions sur les cotations imprimées plutôt que de les estimer à l'échelle du dessin.
- Confronter les différentes vues pour repérer les éléments et comprendre leur disposition.
- Soigner la lisibilité des tracés et des cotations sur les plans réalisés.
- Aucun barème détaillé ni nombre de points n'est imprimé sur les pages fournies.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment exploiter la perspective et les vues cotées ensemble ?**

La perspective aide à visualiser l'ensemble de l'ouvrage et ses éléments. Les vues cotées fournissent les dimensions indiquées dans le dossier. Il faut confronter les représentations pour comprendre la géométrie sans déduire les mesures de l'apparence du dessin.

**Q : Faut-il mesurer les dimensions directement sur le dessin ?**

Non. Il faut utiliser les dimensions portées sur les vues cotées. Le sujet ne précise pas que les dessins sont à une échelle de mesure, et une estimation graphique pourrait introduire des erreurs dans les plans.

**Q : Combien de temps est prévu et comment organiser l'épreuve ?**

La durée officielle indiquée est de 3 h. Le sujet ne donne pas de répartition du temps. Il est utile d'analyser les documents, de préparer les plans, puis de vérifier leur cohérence et leur lisibilité.

**Q : Quels critères de notation le jury applique-t-il ?**

Les pages fournies indiquent l'épreuve, sa durée et son coefficient, mais ne présentent pas de barème détaillé. Il n'est donc pas possible d'affirmer une pondération précise des critères ou des éléments représentés.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U12 - Réalisation des plans d'execution/2010/BP Charpentier - U12 - Réalisation des plans d'execution - Session 2010 - 4-Sujet.pdf
**Ressources BP Charpentier :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.